



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Charente-Maritime

Qu'est-ce qui est vert,
vital pour la santé
et qui existe maintenant
aussi en appli ?



La carte Vitale.
Vitale aussi en appli.

Communiqué de presse
La Rochelle, le 15 septembre 2026

Le 22 septembre 2026, rendez-vous en pharmacie pour découvrir l'appli carte Vitale

3 officines participantes en Charente-Maritime

Pour faire découvrir l'appli carte Vitale au plus près des assurés de Charente-Maritime, la caisse d'assurance maladie de la Charente-Maritime organise le mardi 22 septembre 2026, en lien avec les pharmaciens d'officine volontaires, une journée spécialement dédiée à l'appli carte Vitale. Des collaborateurs de l'Assurance Maladie seront ainsi présents en pharmacie pour accompagner concrètement les assurés dans l'activation et l'utilisation de l'appli carte Vitale. Cet événement aura lieu sur l'ensemble du territoire, en France hexagonale ainsi que dans les DROM, et dans 3 pharmacies en Charente-Maritime.

Disponible à tout moment dans le smartphone des assurés, l'appli carte Vitale, est facile d'accès et d'utilisation. Elle prolonge et complète les services de la carte « physique », mais ne vient pas la remplacer. Elle est, de plus, dotée d'un très haut niveau de sécurité.

Ouverte aux assurés de Charente-Maritime depuis le 18 novembre 2025, l'appli carte Vitale a déjà été activée par 24 105 personnes (plus de 3,5 millions de personnes au national). Si le potentiel d'activation reste encore important, elle suscite un fort intérêt : ainsi, près de 7 Français sur 10 se déclareraient prêts à la télécharger, selon une étude Ipsos-bva menée en novembre 2025 pour l'Assurance Maladie.

La pharmacie : un lieu privilégié pour utiliser l'appli carte Vitale.

Le 22 septembre prochain, les collaborateurs de l'Assurance Maladie iront à la rencontre des assurés dans les pharmacies participantes à l'opération afin de leur faire découvrir sur le terrain l'appli carte Vitale.

Ils présenteront les bénéfices, accompagneront à sa prise en main (activation, utilisation) et pourront, si possible, faciliter une utilisation de l'appli carte Vitale au comptoir.

Les équipes officinales des pharmacies participantes seront également présentes pour accompagner les assurés dans leurs démarches.

Au total 3 officines du département participeront à cet événement (liste détaillée ci-après).

La pharmacie est un lieu où le recours à l'appli carte Vitale s'est pleinement intégré dans la relation avec le patient : **90 % des officines sont utilisatrices de l'appli carte Vitale et près d'un million de facturations ont déjà été réalisées par ce moyen.**

L'appli carte Vitale s'y avère particulièrement utile pour :

- **la délivrance de ses médicaments et pour bénéficier du tiers payant**, même en cas d'urgence si on ne dispose pas de sa carte physique avec soi, et même en cas de perte ou de vol de celle-ci ;
- **mieux suivre ses dépenses de santé** : les résumés des dernières factures de soins réalisées avec l'application, sont consultables directement sur celle-ci ;
- **permettre au pharmacien d'accéder directement au dossier médical partagé et au dossier pharmaceutique du patient.**

Et prochainement, l'application carte Vitale pourra intégrer la complémentaire santé de l'assuré, permettant de ne présenter en pharmacie que celle-ci pour bénéficier directement du tiers-payant sur la part obligatoire et complémentaire.

Les pharmacies, et autres professionnels de santé (médecins, chirurgiens-dentistes, sage-femmes, etc.), à proximité de chez soi, prenant en charge l'appli carte Vitale, peuvent être trouvés facilement en se rendant sur le site annuaire.sante.ameli.fr.

L'appli carte Vitale : comment ça marche ?

Les assurés, âgés de 16 ans et plus, quel que soit leur régime d'assurance maladie, ont la possibilité de la télécharger sur les magasins d'applications mobile (Google play pour Android, App store pour iOS) et de l'activer de deux manières simples et sécurisées :

- ❶ **directement au sein de l'application** avec une vérification d'identité à distance incluant de la reconnaissance faciale par vidéo validée par un opérateur humain ;
- ❷ **avec la vérification d'identité réalisée via l'application France Identité**, pour les détenteurs majeurs d'une carte nationale d'identité électronique.

L'appli carte Vitale s'utilise facilement auprès des professionnels de santé lors d'une délivrance de médicaments en pharmacie ou lors d'une consultation médicale par exemple. **Il suffit de déverrouiller son application à l'aide de son mot de passe, défini lors de son activation, ou à l'aide de la biométrie de son téléphone (empreinte digitale ou reconnaissance faciale).**

L'assuré présente ensuite son smartphone au professionnel de santé, qui va pouvoir la scanner :

- en lisant le QR Code affiché dans l'appli carte Vitale du patient ;
- ou en utilisant un lecteur compatible NFC, sur lequel l'utilisateur posera son smartphone.

LES 3 PHARMACIES PARTICIPANTES



• **Pharmacie BUREAU DE SOUSA RIBEIRO**

2 rue Gambetta
à Royan

• **Pharmacie GRILLEAU**

1 bis rue d'Aligre
à Marennes

• **Pharmacie NEAUD**

4 rue de la Providence
Bâtiment A
à La Jarrie



À propos de l'Assurance Maladie.

AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DU SYSTÈME DE SANTÉ :
UNE MISSION FONDAMENTALE DE L'ASSURANCE
MALADIE.

**Pour que le système de santé demeure toujours
aussi protecteur et continue de bénéficier aux
générations futures, l'Assurance Maladie met
tout en œuvre pour garantir son efficacité.**

Elle agit à trois niveaux :

- tout d'abord, en contenant les dépenses de santé sans rationner les soins ni entamer leur qualité, avec pour leitmotiv celui du « juste soin au juste coût ». Ainsi, les analyses qu'elle conduit lui permettent de faire, chaque année, des propositions concrètes au Parlement et au ministère en charge de la Santé ; quant à ses actions de « maîtrise médicalisée », elles permettent d'économiser plus de 500 millions d'euros par an.

- Deuxième niveau d'action : la coordination des acteurs de santé pour une meilleure prise en charge des patients. Ceci nécessite des outils comme Mon espace santé (MES), mais également le développement de nouveaux modes de recours aux soins, comme la création de maisons de santé pluridisciplinaires ou encore l'usage de la télémédecine.
- Enfin, l'Assurance Maladie assume pleinement son rôle de régulateur en faisant la pédagogie des comportements responsables et du bon usage et en luttant contre les abus et les fraudes. C'est ainsi que plus de trois milliards d'euros de préjudice a été détecté et stoppé depuis 2005 grâce à son action. Moins visibles et connues du grand public, toutes ces actions participent activement à la protection de chacun et sont indispensables pour que le système continue d'être pleinement solidaire.



Focus : la CPAM de la Charente-Maritime en chiffres



516 AGENTS
assurent les missions
de la CPAM de la
Charente-Maritime



84 %
D'ASSURÉS
SATISFAITS de
nos services



2,4 Mds €
DE PRESTATIONS
VERSÉES



616 861
BÉNÉFICIAIRES
PROTÉGÉS



5 282
PROFESSIONNELS
DE SANTÉ



41
ÉTABLISSEMENTS
DE SANTÉ



DONT
2 Mds €
RELATIVES
À LA MALADIE

CONTACT PRESSE



Le secteur Communication de la caisse d'assurance maladie de la Charente-Maritime

comm.cpam-larochelle@assurance-maladie.fr

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux :



[Assurance Maladie de la Charente-Maritime](#)



[@cpam17.bsky.social](#)